

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-AE9

présenté par  
M. Mariani**ARTICLE 24****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Conférence 'Paris Climat 2015'	0	0
Action de la France en Europe et dans le monde	0	14 634 185
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	14 634 185	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
<b>TOTAUX</b>	14 634 185	14 634 185
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement propose d'augmenter les crédits affectés à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) (action 5 du programme 185) à hauteur de 14.6 millions d'euros afin de préserver les crédits alloués à l'organisme au niveau de 2015.

Depuis 2013, ce sont près de 31 millions d'euros qui ont été amputés à ce programme.

Le gouvernement fait donc le choix de faire reposer des économies, essentiellement, sur les crédits alloués à l'AEFE, au risque d'accabler les personnels résidents, de générer des conflits tout au long de l'année scolaire, et donc de dégrader la qualité du réseau d'enseignement français à l'étranger.

Après la baisse des crédits alloués aux bourses scolaires, c'est un nouveau coup porté à notre système d'enseignement français à l'étranger.

En tout état de cause, nous sommes loin des promesses de campagne de François Hollande qui revendiquait l'Education comme une priorité.

Cet effort est compensé par une diminution de 14.6 millions d'euros du programme 105, « Action de la France en Europe et dans le monde » où des marges de redéploiement apparaissent possibles.

Tel est l'objet de cet amendement